

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Janvier-Février 1983

Afrique

Angola

L'action humanitaire du CICR sur le plateau central angolais (le « Planalto ») a repris à la fin de janvier, après quatre mois de suspension en raison du manque de sécurité.

La décision de recommencer a été prise à la suite d'une série de démarches en particulier auprès de l'UNITA, avec laquelle une rencontre a eu lieu, les 18 et 19 janvier, entre une délégation du CICR, menée par le directeur des Activités opérationnelles, M. J.-P. Hocké, et M. Savimbi, président de l'UNITA, entouré de collaborateurs.

A la suite de ces discussions et après avoir reçu de nouvelles garanties de sécurité de la part de l'UNITA, le délégué général du CICR pour l'Afrique, M. J.-M. Bornet, s'est rendu en Angola, du 2 au 11 février. Il s'agissait essentiellement de mettre sur pied avec la délégation du CICR, le plus rapidement possible, un programme de reprise progressive des activités d'assistance sur le Planalto.

A l'invitation des délégués, près de 300 « Sobas » — on nomme ainsi les chefs traditionnels sur le Planalto — se sont réunis au centre alimentaire du CICR, proche de la ville de Kuito, dans la province de Bié, afin de témoigner sur l'état de la population de leurs villages. Cette rencontre, au début de février, a marqué le retour du CICR sur le Planalto. Puis, la réouverture du centre alimentaire de Kuito, à la mi-février, a été la première activité directe du CICR en faveur de la population déplacée depuis la suspension de l'action à la fin de septembre 1982. A la fin de février, ce centre hébergeait près de 300 personnes, venues d'une quarantaine de villages. La malnutrition, à cette période

de l'année entre les deux récoltes d'octobre et d'avril, se faisait sentir dans les groupes les plus vulnérables de la population (les enfants en bas âge et leurs mères, les femmes enceintes, les personnes âgées).

Dans le sud du pays, les quatre employés locaux du CICR, enlevés, le 18 octobre dernier, dans la province de Cunéné, ainsi que 8 personnes appartenant à la mission de Mongua, ont été libérés par l'UNITA, le 20 février.

Par ailleurs, la sous-délégation du CICR à N'Giva a poursuivi et intensifié ses activités médicales et d'urgence, en janvier et février.

Namibie

Les 28 et 29 janvier, quatre délégués du CICR, dont un médecin, ont effectué une nouvelle série de visites au camp de Mariental, où ils ont rencontré 140 personnes détenues en vertu de la proclamation N° 9 de l'Administrateur général (AG 9) ainsi que 14 nouveaux prisonniers de guerre angolais.

Mozambique

Trois délégués du CICR, dont un médecin, ont accompli une mission d'évaluation dans les provinces d'Inhambané, Gaza, Sofala et Manica. Cette tournée, effectuée en compagnie du secrétaire général de la « Croix-Rouge mozambicaine », du 17 janvier au 12 février, leur a permis d'étudier la situation de santé de la population et l'infrastructure médicale dans ces régions, en vue d'une éventuelle assistance médicale et alimentaire à la population civile.

Lésotho

Le délégué régional à Maputo et un médecin du CICR se sont rendus à Maseru, du 8 au 12 février. Leur mission avait pour objectifs de reprendre, d'une part, avec les autorités, la discussion sur les questions de protection laissées en suspens, notamment à la suite des visites effectuées, en octobre 1982, à 12 prisonniers condamnés, et, d'autre part, de s'entretenir avec les dirigeants de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Zambie

Le délégué régional du CICR à Hararé s'est rendu à Lusaka, du 21 au 23 février, afin d'avoir des discussions avec les autorités et les organisations intéressées au sujet des réfugiés angolais en Zambie et de

traiter avec la Croix-Rouge zambienne de questions concernant la diffusion du droit humanitaire et des principes de la Croix-Rouge.

Ethiopie

L'action de protection du CICR, suspendue depuis juillet 1981, a repris en février 1983, les autorités éthiopiennes ayant décidé d'autoriser le CICR à recommencer ses visites aux prisonniers de guerre somaliens détenus en Ethiopie. Trois délégués du CICR, dont un médecin, ont ainsi visité, en février, 203 prisonniers de guerre somaliens, dans deux lieux de détention.

Un délégué de l'Agence centrale de Recherches du CICR a été envoyé, le 24 février, à Addis Abeba, afin d'organiser le travail d'agence lié aux activités de protection conventionnelles du CICR et de contribuer à la création d'une section de recherches au sein de la Croix-Rouge éthiopienne.

Durant les deux premiers mois de l'année, l'opération d'assistance, entreprise par le CICR en collaboration avec la Croix-Rouge éthiopienne, s'est plus particulièrement concentrée sur les provinces de l'Erythrée et du Gondar, où 170 tonnes de secours ont été distribuées à 37.600 personnes.

Par ailleurs, le programme alimentaire dans quatre villages du Gondar en faveur des enfants souffrant de malnutrition a été prolongé pour une période de six mois; cette action, lancée en novembre 1982 pour une période d'essai de trois mois, a montré en effet des progrès satisfaisants dans l'état des enfants assistés; en février, le CICR a réapprovisionné en vivres les cliniques rurales du ministère de la Santé, chargées de distribuer les secours aux bénéficiaires.

Des délégués du CICR spécialistes des secours ont été envoyés à Asmara, Harar et Goba, assurant ainsi une présence constante en province, ce qui permettra d'adapter les programmes d'assistance en fonction des besoins constatés et de procéder à une formation plus approfondie du personnel des branches locales de la Société nationale participant à cette action de secours.

Tchad

Poursuivant leurs visites aux lieux de détention à travers le Tchad, les délégués du CICR ont visité, les 27 et 28 janvier, 137 prisonniers de guerre détenus à la maison d'arrêt d'Abéché. Le 7 février, ils ont eu accès à 14 prisonniers de guerre à Mongo.

Une équipe de trois délégués du CICR, dont un médecin, a entrepris, du 11 au 27 février, une tournée dans le nord-est du pays, qui l'a conduite

à Biltine, Arada, Kalaït, Oum Chalouba, Dada, Témi, Démi, Ounianga Seghir, Ounianga Kebir et Faya. Au total, 78 prisonniers de guerre ont été visités et divers secours ont été remis à chacun d'eux.

Selon les besoins, des couvertures, des nattes et du matériel de cuisine ont été également distribués dans les lieux de détention, ainsi que des assortiments de médicaments et de pansements dans les dispensaires et infirmeries.

En outre, une trentaine de messages familiaux ont été transmis aux prisonniers au cours de ces visites.

Zaire

Les délégués du CICR ont visité, en janvier, trois lieux de détention à Kinshasa, où ils ont vu et enregistré 74 détenus, dont 58 étaient rencontrés pour la première fois. En février, des visites ont eu lieu dans 5 lieux de détention également dans la capitale: 67 détenus ont été vus à cette occasion, dont 7 pour la première fois.

Durant ces deux mois, l'Agence de recherches de la délégation a reçu 79 demandes de recherche et elle a transmis 73 messages familiaux.

Dans le cadre du programme d'information et de diffusion des principes de la Croix-Rouge et du droit international humanitaire (déjà mentionné dans de précédentes *Revues*), 12 exposés ont été faits à l'intention des forces armées et des écoles: 7 en janvier, pour un auditoire totalisant quelque 900 personnes, et 5 en février devant environ 500 personnes.

Appel de fonds

En janvier, le CICR a préparé les projets et budgets de ses programmes de protection d'assistance humanitaires dans le continent africain, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1983. Dans un document intitulé « Africa Report and Appeal », adressé aux donateurs qui soutiennent financièrement ses actions, le CICR présente un bilan de ses activités en 1982, donne un résumé de ses objectifs pour 1983 et lance un appel de fonds d'un montant de 76,9 millions de francs suisses. Compte tenu d'un solde restant à sa disposition de 1982, le CICR a besoin de 72,8 millions de francs suisses pour poursuivre en 1983 sa mission en Afrique.

Amérique latine

El Salvador

L'action d'assistance du CICR en faveur des personnes déplacées en raison des événements s'est poursuivie en janvier et février. Une recru-

descence des activités militaires dans les départements de Morazan, de Chalatenango et d'Usulután, à la fin du mois de janvier et jusqu'à la mi-février, quelque peu freiné les activités du CICR sur le terrain, les délégués n'ayant pas pu, momentanément, se rendre dans tous les villages assistés. Mais en dépit de ces limitations, 870 tonnes de secours ont été distribuées au cours des deux premiers mois de l'année, en faveur de plus de 100.000 personnes déplacées, chiffres jamais atteints auparavant.

Après les combats qui se sont déroulés dans la ville de Berlin, à la fin de janvier, un convoi du CICR, composé de vingt camions, s'est rendu dans cette ville le 6 février. Des secours alimentaires et des couvertures ont ainsi été acheminés en faveur de quelque 15.000 personnes. A cette occasion, 750 personnes ont bénéficié de consultations et de soins médicaux. Dans la ville de Suchitoto, également coupée du reste du pays pendant plusieurs jours, le CICR a distribué, le 23 février, 17 tonnes de vivres, de l'eau potable ainsi que des médicaments. Au mois de février, dans la seule zone orientale, 62.000 personnes ont bénéficié de 21 distributions de vivres, soit un total record de 500 tonnes. Dans la partie centrale du pays, outre les distributions de secours à 20 000 personnes, les délégués ont effectué des évaluations de besoins dans des villages non encore assistés mais qui pourraient être prochainement inclus dans le programme d'assistance en cours.

L'assistance médicale, réalisée avec la collaboration de personnel médical recruté sur place, s'est poursuivie dans les départements des zones centrale et orientale du pays. Dans cette dernière, une seconde équipe médicale (1 délégué médecin, 2 infirmières du CICR et 2 médecins, 1 infirmier, 3 ou 4 secouristes salvadoriens) est entrée en service; ainsi, actuellement, trois équipes médicales participent à l'action du CICR au Salvador.

Les délégués du CICR ont, au cours des mois de janvier et février, effectué 215 visites dans différents lieux de détention du pays; 138 de ces visites ont été faites dans les centres situés en province, où une vingtaine de nouveaux détenus ont été enregistrés.

Au cours de cette même période, 62 soldats de l'armée gouvernementale ont été libérés par le Front Farabundo Martí de Libération nationale et remis au CICR, qui les a accompagnés jusqu'à leurs unités respectives.

En février, le CICR a commencé un nouveau cycle de conférences sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge et sur le droit international humanitaire auprès des sections locales de la Croix-Rouge salvadorienne. Ce programme de diffusion sera également développé auprès des forces armées.

Appel de fonds

En janvier, le CICR a lancé un appel de fonds d'environ 23 500 000 francs suisses, destinés à lui permettre de poursuivre, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1983, ses tâches humanitaires au Salvador.

En déduisant de ce montant le solde reporté de 1982, le CICR a besoin d'une somme de 21 800 000 francs suisses pour ses activités au Salvador en 1983.

Surinam

Du 6 au 9 février, le délégué régional du CICR pour les pays andins a visité 17 personnes détenues en raison des événements; 4 d'entre elles avaient déjà été vues lors de la précédente mission, en novembre 1982.

Asie**Thaïlande***Événements de Nong Chan*

Entre le 31 janvier et le 5 février, de violents combats aux abords du camp de réfugiés de Nong Chan ont provoqué l'exode des quelque 41 000 personnes qu'il hébergeait. Dans un premier temps, ces réfugiés ont été rassemblés dans deux centres d'accueil provisoires situés à 3 et 6 km au sud de Nong Chan. Le 4 février, l'explosion d'un obus à proximité d'un hôpital de campagne a fait sept morts et de nombreux blessés. Le même jour, le CICR a lancé un appel à toutes les parties en cause afin de pouvoir transférer ces réfugiés vers un lieu plus sûr. Les autorités thaïlandaises ont accepté environ 21 000 réfugiés sur leur territoire. Ceux-ci ont été regroupés sur un nouveau site appelé Ang Sila, au sud-ouest de Nong Chan, à l'intérieur de la Thaïlande. Il ne s'agissait toutefois que d'une autorisation temporaire et leur transfert vers O'Smach, au nord, a commencé le 18 février. Les quelque 20 000 autres réfugiés de Nong Chan ont gagné par leurs propres moyens le camp de Nong Samet, plus au nord, où ils sont venus s'ajouter aux 44 000 personnes qui s'y trouvaient déjà. Les organisations humanitaires se sont trouvées confrontées à des conditions de sécurité précaires durant les combats.

Les équipes médicales du CICR, avec le personnel des Sociétés nationales et de la Croix-Rouge thaïlandaise, ont soigné sur place les cas urgents et évacué les blessés graves vers l'hôpital de Khao-I-Dang. En

sept jours, entre le 31 janvier et le 6 février, 95 blessés graves et 21 malades de Nong Chan ont été admis à Khao-I-Dang. Les équipes médicales du CICR travaillant dans cet hôpital comprenaient 10 médecins et 18 infirmières des Sociétés nationales suivantes: Australie, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Islande, Norvège et Nouvelle-Zélande. En outre, une équipe mobile de trois médecins et trois infirmières s'est occupée, dans la zone frontrière, d'évacuer les blessés avec des ambulances du CICR. Pour éviter de surcharger Khao-I-Dang, les blessés légers ont été traités dans des hôpitaux de campagne par le personnel de la Croix-Rouge thai et de l'association « Médecins sans frontières ». Par la suite, ces hôpitaux ont été installés à Ang Sila.

La nouvelle antenne chirurgicale du CICR à Kap Cherg, dans la partie nord de la zone frontrière, a reçu de nombreux blessés provenant des camps de O'Bok et O'Smach: depuis le 5 janvier, jour de la première opération chirurgicale, jusqu'à la fin de février, 77 patients, dont 62 blessés de guerre, y ont été hospitalisés.

Mission de Genève

Pendant la dernière semaine de février, le D^r Athos Gallino, membre du Comité, et le D^r Rémy Russbach, médecin-chef du CICR, se sont rendus à Bangkok et sur la frontière thaïlandaise afin de réévaluer la situation sur le plan médical.

Transferts des réfugiés vietnamiens

Avec l'accord des autorités thaïlandaises, donné le 20 décembre, pour la réinstallation des réfugiés vietnamiens du camp de NW 82, l'examen des cas individuels des réfugiés, en vue de leur transfert vers un lieu plus sûr, a débuté le 30 décembre. Cette action a été menée à bien sous la remarquable coordination du Comité inter-gouvernemental pour les migrations (CIM), avec le soutien des ambassades. Entre le 28 janvier et le 6 février, sept transferts, 1964 personnes au total, ont été organisés du camp de NW 82 vers Panat Nikhom, sous les auspices du CICR. Le 9 février, 122 personnes, qui n'avaient pas encore été acceptées par un pays de réinstallation, ont été transférées sur Khao-I-Dang et le camp de NW 82 a été fermé. Le CICR continue néanmoins de se préoccuper de la situation des autres réfugiés vietnamiens de la frontière, pour lesquels une solution devrait aussi être trouvée rapidement.

Appel de fonds

Le CICR a préparé les projets et budgets de ses programmes de protection et d'assistance humanitaire au Kampuchéa et en Thaïlande, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1983. Dans un document adressé en janvier

1983 aux donateurs qui soutiennent financièrement son activité, le CICR présente un bilan de ses actions en 1982, donne un aperçu de ses objectifs pour 1983 et lance un appel de 16 240 000 francs suisses (8 550 000 dollars) destiné à lui permettre de poursuivre sa mission dans cette région.

Pakistan

En février, l'hôpital du CICR à Peshawar a dû faire face à un afflux de blessés de guerre provenant d'Afghanistan. Alors que 88 blessés afghans y avaient été accueillis en janvier, 147 blessés furent reçus en février. D'une capacité théorique de 80 à 100 lits, l'établissement peut néanmoins accueillir, pour une courte durée, des patients supplémentaires en installant des lits sur des balcons et dans les corridors et en montant des tentes de réserve dans le jardin. Parmi les 224 opérations chirurgicales pratiquées en février, il s'est agi, pour 47 d'entre elles, d'amputations des pieds à la suite de gelures. A la fin du mois, la situation s'était stabilisée et une centaine de lits étaient occupés.

En février, la délégation du CICR à Peshawar a reçu la visite du Dr Athos Gallino, membre du Comité, et du Dr Russbach, médecin-chef du CICR.

* * *

Le 14 janvier, un nouveau ressortissant soviétique, capturé en Afghanistan par les mouvements de résistance afghans, a été transféré en Suisse par le CICR, ce qui porte à 8 personnes le nombre des prisonniers soviétiques internés en Suisse.

Appel financier

Le CICR a fait paraître, en janvier, son appel d'urgence N° 3 en faveur des victimes du conflit en Afghanistan. L'objet de ce document est de donner un bref résumé des activités du CICR pendant l'année 1982 et d'expliquer comment les moyens financiers qui avaient été mis à sa disposition ont été utilisés. Le rapport contient également des informations sur les activités que le CICR prévoit pour 1983, ainsi qu'un appel de fonds de 7 900 000 francs suisses destinés à lui permettre de poursuivre ses tâches humanitaires en faveur de ces victimes du conflit afghan.

Indonésie-Timor-Est

En janvier, M. J.-P. Hocké, directeur des Activités opérationnelles au CICR, s'est rendu en Indonésie où il s'est entretenu avec les autorités, notamment le ministre des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les respon-

sables de la Société nationale. Outre l'action du CICR à Timor-Est, les questions liées aux visites des lieux de détention en Indonésie ont été discutées à cette occasion.

Visite des lieux de détention

Du 20 janvier au 24 mars, une équipe de 4 délégués du CICR, dont un médecin et un interprète, a effectué une série de visites dans 16 lieux de détention indonésiens. Les délégués ont rencontré 201 prisonniers relevant de l'ancienne catégorie G-30S/PKI. La précédente visite aux lieux de détention en Indonésie remontait au premier semestre de 1981.

Activités d'assistance à Timor-Est

Pendant la première quinzaine de février, deux délégués, dont un médecin venu de Genève, se sont rendus à Timor-Est, afin de contrôler la bonne marche des programmes d'assistance et leur réajustement conformément aux lignes établies lors de leur précédente mission, en octobre-novembre.

Dans le cadre du programme mis sur pied par le CICR en accord avec les autorités indonésiennes, portugaises et australiennes, trois réunions de familles du premier degré (en tout 8 personnes) ont été organisées de Timor-Est à Lisbonne, le 5 janvier. En février, à la suite d'entretiens entre le CICR et la Croix-Rouge indonésienne, un nouveau protocole d'entente a été établi concernant les réunions de familles avec l'Australie et le Portugal. Les cas de réunions de familles avec l'Australie, acceptés au niveau gouvernemental, seront traités par la Croix-Rouge indonésienne, le CICR ayant un rôle de conseiller et accordant un soutien financier. Le CICR s'occupe des cas non encore acceptés par l'Australie et de tous ceux concernant le Portugal.

Philippines

Trois missions d'évaluation ont été accomplies en février par les délégués du CICR, la première dans la province de Surigao Sur, sur l'île de Mindanao, la seconde dans la province de Davao, également sur l'île de Mindanao, et la troisième dans la partie orientale de l'île de Samar.

Dans la province de Surigao Sur, visitée par un délégué pour la première fois, le CICR apporte son soutien, sous forme de secours alimentaires en faveur des personnes déplacées, assistance qui est distribuée par la branche locale de la Croix-Rouge philippine. Dans la province de Davao, des secours alimentaires supplémentaires ont été acheminés vers deux municipalités et sont également distribués aux personnes

déplacées par la branche locale de la Croix-Rouge. Dans la partie orientale de Samar, l'assistance alimentaire du CICR, d'une valeur identique à celle fournie en 1982, est distribuée par la Société nationale.

Moyen-Orient

Conflit Irak-Iran

Missions du délégué général

M. Jean Hoefliger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, a fait, du 18 au 24 février, une mission à Téhéran, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le président du Parlement, le ministre des Affaires étrangères et le général commandant les forces armées, notamment. M. Hoefliger a abordé avec ses interlocuteurs différents problèmes liés aux activités de protection que le CICR déploie dans le cadre du conflit Irak/Iran, conformément à son mandat conventionnel.

Le délégué général s'est rendu dans le même but à Bagdad, du 25 février au 1^{er} mars, où il a rencontré M. Izzat Ibrahim, vice-premier ministre, et M. Tarek Aziz, ministre des Affaires étrangères.

Dans les deux pays visités, les autorités gouvernementales ont promis que des mesures seraient prises pour permettre au CICR d'accomplir efficacement sa mission.

Iran

Trois équipes de délégués du CICR ont repris, dès le 23 février, l'enregistrement d'un certain nombre de prisonniers de guerre irakiens. Ce travail avait dû être interrompu, en décembre 1982, à cause des difficultés rencontrées par les délégués dans l'accomplissement de leur mission. A partir du 23 février également, les délégués du CICR ont effectué une visite complète dans le camp de Karaj.

Pour sa part, la commission médicale mixte, formée de représentants iraniens et de médecins du CICR, et chargée, conformément aux dispositions de la III^e Convention de Genève, d'examiner les cas des prisonniers gravement blessés, en vue d'un rapatriement éventuel, a entrepris une tournée des camps et des hôpitaux: 72 cas sur 178 examinés ont été retenus pour rapatriement.

Irak

En janvier et février, les délégués du CICR ont poursuivi la visite des camps d'Anbar et de Ramadi, ainsi que des trois camps de Mossoul

où sont détenus les prisonniers de guerre iraniens. Ils ont, par ailleurs, enregistré, en février, de nouveaux prisonniers.

En outre, près de Ramadi, les délégués du CICR se sont rendus auprès des personnes civiles déplacées du Kurdistan iranien. Cette action entraine dans le cadre des activités relevant de l'Agence de recherches (transmission de messages, recherche de personnes, etc.).

Appel de fonds

Le CICR s'est adressé, en janvier, dans un appel urgent aux donateurs, pour obtenir les fonds nécessaires à ses activités en 1983 en faveur des victimes du conflit entre l'Iraq et l'Iran.

Rappelant brièvement ce qu'il a fait depuis le début des hostilités entre les deux pays et résumant ses projets d'action pour 1983, le CICR indique qu'il lui est nécessaire de disposer de 11 307 000 francs suisses pour son budget de 1983. A cela s'ajoute le déficit de son activité pour l'Iran et l'Iraq en 1982, qui se monte à 5 988 100 francs suisses. Au total, le CICR lance donc un appel pressant aux donateurs pour obtenir 17 300 000 francs suisses.

Liban

Durant les deux premiers mois de l'année, le CICR a poursuivi ses activités de protection et d'assistance au Liban, où la situation s'est maintenue dans une incertitude entretenue par des flambées de violence.

Le sort de la population palestinienne au Sud-Liban a été un sujet de vive préoccupation pour le CICR, qui a tenu à rappeler à la puissance occupante ses obligations en vertu de la IV^e Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles dans les territoires occupés.

Les délégués du CICR ont, par ailleurs, visité régulièrement les camps palestiniens situés aux environs de Saïda (Ain el-Helweh, Miyeh-Miyeh) et de Tyr (Rachidiyeh, Bourj Chemali, El-Bass et Kasmiyeh), afin de suivre de près l'évolution des mesures prises pour assurer la sécurité de leurs habitants.

Les visites au camp d'Insar, près de Nabatiyeh (Sud-Liban), où quelque 5200 prisonniers palestiniens, libanais et étrangers étaient encore détenus par les Israéliens à la fin du mois de février, ont continué à se dérouler à un rythme quotidien. Onze délégués du CICR, dont deux médecins, y enregistrent les nouveaux prisonniers, procèdent à des entretiens sans témoin, examinent les cas susceptibles de bénéficier d'une libération éventuelle, contrôlent les conditions matérielles et psychologiques de détention et établissent des rapports mensuels qui sont remis à la puissance détentrice. Les délégués-médecins, pour leur

part, dressent des listes de prisonniers malades ou blessés qu'ils soumettent aux autorités israéliennes, s'assurent qu'ils font l'objet de soins médicaux adéquats et recommandent que les cas sérieux soient transférés dans des hôpitaux. Une quarantaine de prisonniers d'origine étrangère ont été libérés en janvier et février et convoyés jusqu'à Beyrouth sous les auspices du CICR, qui les a remis, pour rapatriement, aux représentants diplomatiques des pays d'accueil. Un certain nombre d'autres prisonniers ont été également libérés sur place.

En *Israël*, les délégués du CICR ont visité une nouvelle fois, le 25 février, 293 prisonniers de guerre syriens en mains israéliennes; ils ont vu également, les 17 janvier et 3 février, 8 femmes arrêtées au Liban et détenues en Israël.

En *Syrie*, les trois prisonniers de guerre israéliens en mains syriennes ont été vus le 10 janvier et le 14 février.

Par ailleurs, le 17 février, le CICR a fait une offre de services aux autorités libanaises pour visiter les personnes détenues par l'armée libanaise. Le gouvernement libanais ayant accepté cette offre, des discussions étaient en cours, à la fin de février, pour établir les modalités de cette action.

Sur le plan médical, les délégués du CICR ont effectué de nombreuses missions d'évaluation, tant dans la banlieue sud de Beyrouth que dans les régions du Chouf, d'Aley, de Saïda, de Baalbeck et de Tripoli. Des médicaments et du matériel médical ont été fournis aux hôpitaux et dispensaires, en fonction des besoins.

Un centre orthopédique, installé par le CICR à l'orphelinat musulman de Saïda, a commencé à fonctionner à partir du 14 février: une soixantaine d'amputés étaient déjà inscrits, à cette date, pour recevoir une prothèse. Le CICR a, par ailleurs, remis à la Croix-Rouge libanaise 200 chaises roulantes pour distribution ultérieure.

Pour ce qui est des secours non médicaux, le CICR a fourni, en janvier et février, des couvertures, du lait en poudre, du savon, des colis alimentaires, etc. à quelque 4800 familles se trouvant dans une situation précaire.

Par ailleurs, 150 tonnes de matériel divers, y compris des tentes et des camions, ont été entreposées à Limassol (Chypre) et pourraient être acheminées rapidement vers n'importe quelle région du Liban en cas de nécessité.

Signalons, enfin, que le bureau de l'agence de recherches auprès de la délégation du CICR à Beyrouth a transmis une moyenne mensuelle de 60 000 messages familiaux entre le Liban et l'étranger; en janvier et

février, elle a enregistré respectivement 146 et 63 demandes de recherche concernant des personnes séparées de leurs familles.

Appel de fonds

En janvier, le CICR a lancé un pressant appel financier en faveur de ses activités humanitaires au Liban.

Dans ce document, le CICR présente une synthèse de l'ensemble de ses activités au Liban depuis juin 1982 et indique ses objectifs pour mener à bien, pendant l'année 1983, ses activités de protection (visites aux prisonniers, recherche de personnes disparues, etc.) et d'assistance (secours médicaux d'urgence, assistance alimentaire, etc.). Pour cela, le budget préparé par le CICR se monte à 26 370 000 francs suisses. En déduisant le solde créditeur de 8,4 millions environ reporté de 1982, le CICR demande à la communauté internationale 18 millions pour son action au Liban en 1983.

Jordanie

Commencée en septembre, la 8^e série de visites aux lieux de détention en Jordanie s'est achevée le 28 février. Les délégués du CICR se sont rendus dans 17 lieux de détention regroupant 3501 détenus, dont 243 prisonniers de sécurité, répartis dans 8 prisons. Ils se sont entretenus sans témoin avec 230 détenus.

Europe

Pologne

Les visites du CICR aux internés ont pris fin en Pologne, depuis que la suspension de l'état de siège, effective à partir du 31 décembre 1982, a entraîné la suppression de l'internement et la libération des personnes de la catégorie des internés. Le CICR poursuit toutefois ses démarches en vue d'avoir accès aux détenus d'autres catégories (personnes arrêtées, personnes prévenues et personnes condamnées).

L'action d'assistance de la Croix-Rouge internationale en faveur des personnes nécessiteuses s'est poursuivie pendant les mois de janvier et février, comme pendant les mois précédents, en collaboration étroite avec la Croix-Rouge polonaise.

Union soviétique

MM. Michel Veuthey et Thierry Germond ont représenté le CICR à un cours de formation, organisé du 14 au 19 février, à Moscou, par la

Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Ce cours était destiné à certains membres du personnel de l'Alliance qui pourraient être appelés dans l'avenir à participer à des missions du CICR ou de la Ligue à l'étranger. Les représentants du CICR y ont fait des exposés et présenté des films sur les activités du CICR dans le monde.
